



COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL DU 8 DECEMBRE 2025

VALERIE INDUNI

Office de la population

Fin octobre, Cossonay a franchi la barre symbolique des 5'000 habitants.

Elections 2026

Les documents relatifs aux listes électorales pour l'élection du Conseil communal et de la Municipalité ont été remis au Président du Conseil. Des copies papier sont à votre disposition au bureau du Greffe.

Décision portant sur le décompte final 2024 de la participation à la cohésion sociale

Le Département de la santé et de l'action sociale a validé les résultats liés au décompte 2024 de la péréquation indirecte. Le montant total à charge de la Commune s'élève à CHF 3'101'949.- pour la cohésion sociale. Il n'y aura pas un grand impact sur les comptes, étant donné que le montant avait été provisionné à CHF 4.- près.

Pour la péréquation totale, le montant de CHF 3'301'248.- avait été également provisionné mais le résultat final est positif de CHF 32'100.-.

Politique du logement

En sus du dépôt ce jour d'un préavis pour l'attribution des logements à loyer abordable, nous avons apporté des brochures résumant l'étude objectif logement et les thématiques de la politique du logement communale. Vous pouvez en prendre un exemplaire.

Cossonay Ville propre

La Municipalité a mis en œuvre son plan de communication « Cossonay Ville propre » au travers d'une campagne d'affichage et une présence à l'Expo de Coss. La campagne se poursuivra l'année prochaine avec un certain nombre d'activités (travail avec les écoles, stand au centre de tri). Le règlement de police doit encore être revu pour intégrer la question des amendes et des lieux sans fumée.

Application Genius Loci

Deux jeunes habitants de la Commune, MM. Antoine et Hadrien L'Hoste, ont développé une application intitulée « Genius Loci ». Il s'agit de plaquettes en métal sous forme de médailles, accompagnées de QR codes, permettant à n'importe quel utilisateur, via son smartphone, de découvrir en détail les richesses culturelles et historiques locales. Convaincue par cette initiative innovante, la Municipalité va procéder à l'acquisition d'une vingtaine de ces médailles qui seront ensuite apposées sur des bâtiments, fontaines, etc. Le but de cette action n'est pas de remplacer le circuit déjà existant en Vieille Ville, mais d'étendre l'offre en plaçant des médailles à d'autres endroits.

L'objectif de Genius Loci est de créer un réseau national de ces plaquettes.

FLORENCE TEXIER-CLAESSENS

Actions Communautaires

Le samedi 29 novembre, le projet Actions Communautaires pour les seniors, a fêté son 1^{er} anniversaire à CossArena. Environ 150 personnes étaient présentes pour exposer ou s'intéresser à la douzaine d'activités déjà créées. Sur le site cosseniors.ch vous trouverez toute information complémentaire utile.

Camp en octobre 2026

Un camp de danse (modern jazz, hip hop, etc...) pour pré-adolescents et adolescents aura lieu au PAM 3 du 13 au 16 octobre 2026. Cette offre répond à un besoin des élèves de 7, 8 P et plus âgés, qui ne veulent plus s'inscrire au Passeport vacances, car ils y ont déjà participé et souhaitent de nouvelles activités motivantes.

CLAUDE MOINAT

Suivis chantiers Vortex et Allens

JEAN-CLAUDE CHALLET

Aménagement Place Dame Jeanne

Les travaux d'aménagement de la Place Dame Jeanne sont terminés. Le résultat est une réussite. Une plaque commémorative sera prochainement posée et le site fera partie du parcours Genius Loci dont la Syndique va vous parler.

Parc des Chavannes

Les travaux de création d'un cheminement piétonnier aux Parc des Chavannes ont pris un peu de retard en raison des conditions météorologiques. La plantation des arbres aura lieu au début de l'année prochaine.

Règlement communal sur la protection du patrimoine arboré

Le 11 novembre, le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité a approuvé le règlement communal sur la protection du patrimoine arboré. La décision a été publiée dans la FAO du 28 novembre et est actuellement affichée aux piliers publics. La nouvelle tarification entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Plantation d'arbres

Les collaborateurs de la voirie ont planté 300 arbres ; 250 chênes et 50 charmes dans la forêt du Sepey.

Chenilles processionnaires

Plus précoces que les dernières années, les chenilles processionnaires ont déjà construit des nids. Il est rappelé que, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat vaudois, tous les propriétaires, exploitants ou locataires d'une parcelle sont tenus de lutter contre les chenilles processionnaires du pin et d'entreprendre les travaux de destruction de leurs nids, jusqu'au 30 janvier de chaque année.

Heures d'ouverture du centre de tri pendant les Fêtes

Le centre de tri à la route de la Sarraz restera fermé les 25 et 26 décembre ainsi que les 1 et 2 janvier 2026. En dehors de ces jours, le centre est ouvert selon l'horaire habituel.

JOACHIM CRETEGNY

Chemin piétonnier des Bosquets

Le cheminement piétonnier des Bosquets qui offre un accès rapide entre le site scolaire du PAM et celui des Chavannes est ouvert au public depuis le 11 novembre, il reste cependant les luminaires à installer pour que le projet soit entièrement terminé.

Chauffage à Distance

Depuis le lundi 17 novembre, le bâtiment administratif est chauffé en énergie renouvelable grâce à la mise en production de l'extension du CAD de Romande Energie. Ceci marque un tournant important pour la Commune de Cossonay par rapport à ses engagements de durabilité énergétique.

Informatique

Concernant le préavis 11-2024, voici un point de situation :

Le projet de migration des infrastructures est maintenant achevé, seul la comptabilité 2025 et la validation des factures se font encore sur l'ancienne infrastructure.

- La GED M-Files a été mise en production le 27 octobre. L'ensemble des services l'utilise depuis cette date.
- Le transfert du logiciel de l'office de la population « Innosolv » a été effectué avec succès fin novembre, en collaboration avec le Canton.
- Finalement, le budget 2026 a été réalisé sur « ProConcept », le déploiement de cette solution et son intégration avec la GED se poursuivra jusqu'à début janvier 2026.
- De manière générale, ce projet ambitieux se déroule selon le planning prévu. Actuellement à environ 90% de son exécution, il devrait se terminer au printemps 2026 avec le bouclage des comptes 2025.